



## Revue municipale - Décembre 2000

### Éditorial

L'homme a commencé par se nourrir, s'abriter, se vêtir, puis, au fil du temps, de nouveaux besoins sont apparus: aujourd'hui, l'homme aspire à des vacances, du sport, de la culture...

Il en est de même pour une commune qui assure d'abord la scolarité élémentaire, l'organisation administrative, l'entretien de la voirie, la sécurité..., et répond ensuite aux besoins nouveaux issus de la modernité de la vie actuelle.

Maintenant, la Commune se doit de proposer des loisirs, de développer l'accueil des tout petits, de réaliser des lieux de rencontre, d'apprentissage, d'échange. L'émergence de tous ces besoins et leur diversité, l'accroissement de la population, conduisent notre commune à mettre à disposition du plus grand nombre des moyens répondant à ces aspirations.

Ces actions ont pour nom: l'intérêt général.

La politique de la Commune, mise en oeuvre par les élus, n'est que l'ordonnancement des réalisations, l'aboutissement des projets, la matérialisation des engagements pris devant les électeurs.

S'il advient une controverse, son origine se trouve souvent dans une opposition entre l'intérêt général et tel intérêt particulier. Ce dernier doit faire l'objet d'écoute, d'attention, de dialogue, l'autre nécessite prospective et détermination.

L'improvisation n'a pas sa place dans la gestion communale. Celle-ci procède de réflexion, de choix, d'engagement et de travail. Cela demande du temps, parfois de la patience, car la recherche de partenaires pour réaliser un investissement est toujours de mise. Enfin, le maintien d'une fiscalité raisonnable implique rigueur et maîtrise budgétaire.

C'est la voie que le Conseil Municipal a choisie pour faire vivre Châteauneuf.

Le Maire, Jean-Pierre MAURIN